



Deblocage de fond avis de signature notaire

Par Luden

Bonjour à tous,

Je suis propriétaire d'un terrain sur lequel je dois faire construire ma maison par un constructeur en ccmi

Il vient de réaliser les fondations et m'envoie donc sa facture

Je demande donc à la banque postale de débloquer les fonds de mon prêt immobilier afin de payer le constructeur

Pour l'instant la banque ne peut pas débloquer les fonds tant que le notaire ne leur a pas fait parvenir l'avis de signature de l'acte de vente !

Quel est ce document et est-il rapide et facile à obtenir auprès du notaire ?

Si le constructeur ne reçoit pas les fonds avant le 7 mars je devrais lui payer des intérêts !

Par yapasdequoi

Bonjour

Quand avez-vous acheté le terrain ?

Par Luden

Bonjour,

Le 21 septembre 2022

Par yapasdequoi

Juste après la signature, le notaire vous a fourni une attestation notariée qui peut servir à justifier votre acquisition auprès de la banque.

Vous aurez une copie de l'acte authentique quand la publication au SPF aura été faite, parfois il faut plusieurs mois.

Contactez votre notaire pour en savoir plus.

Par Luden

Merci pour votre réponse

J'ai déjà envoyé l'attestation et l'acte de vente à la banque mais cela ne leur suffit pas apparemment.

Je dois ajouter que j'ai souscrit un prêt accession social c'est peut-être pour cela que la banque demande d'autres informations au notaire..

Par yapasdequoi

Alors contactez votre notaire pour qu'il envoie ces infos à la banque.

Par Luden

Merci oui en espérant qu'il fournisse les documents rapidement

Bonne journée

Par yapasdequoi

La publication au SPF ne dépend pas que de lui.... Mais vous pouvez lui préciser que c'est urgent pour votre prêt.

Par Luden

Le notaire a pu fournir le document rapidement
Merci pour les infos

Par Luden

Le notaire a pu fournir le document rapidement
Merci pour les infos